

Aciers au carbone, alliés et à outils de nuances AISI

Date de révision de la FDS : 14/01/2016

1. Identification**1.1. Identificateur du produit**

Identité du produit	Aciers au carbone, alliés et à outils Nuances AISI : 1008 - 1045, 4130 - 4150, 4320
Noms alternatifs	Aciers au carbone, alliés et à outils Nuances AISI : 1008 - 1045, 4130 - 4150, 4320 - 4340 , 52100, 8620. , FDS n° : 300

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation prévue	Voir la fiche technique.
Méthode d'application	Voir la fiche technique.

1.3. Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de l'entreprise	Stanford Avancé : Matériels 23661 Birtcher Dr. Lake Forest, CA 92630 USA
Téléphone	: + 1 (949) 407-8904
Fax	: + 1 (949) 812-6690

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Numéro de téléphone d'urgence : + 1 (949) 407-8904

2. Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Irritant pour la peau 3;H316	Provoque une légère irritation cutanée. (Non adopté par l'OSHA aux États-Unis)
Sensibilité cutanée 1;H317	Peut provoquer une réaction allergique cutanée.
Resp. Sens. 1;H334	Peut provoquer des symptômes d'allergie ou d'asthme, ainsi que des difficultés respiratoires en cas d'inhalation.
Carc. 1A;H350	Peut provoquer le cancer.
STOT RE 1;H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes en cas d'exposition prolongée ou répétée. Organes cibles spécifiques : (poumons)
Toxicité aquatique aiguë 1 ; H400	Très toxique pour la vie aquatique.
Toxicité aquatique chronique 2 ; H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Aciers au carbone, alliés et à outils de nuances AISI

Date de révision de la FDS : 14/01/2016

2.2. Éléments d'étiquette

En utilisant les données de toxicité répertoriées dans les sections 11 et 12, le produit est étiqueté comme suit.



Danger

H316 Provoque une légère irritation cutanée. H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou asthmatiques ou des difficultés respiratoires par inhalation. H350

Peut provoquer le cancer.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H400 Très

toxique pour les organismes aquatiques.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long

terme. **[Prévention]:**

P201 Obtenir des instructions spéciales avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. P261 Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.

P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. P264

Se laver soigneusement après manipulation.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / du visage. P285 En cas de ventilation insuffisante, porter une protection respiratoire.

[Réponse]:

P301+310 EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P302+352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.

P304+341 EN CAS D'INHALATION : Si la respiration est difficile, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P308+313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. P314 Consulter un médecin en cas de malaise.

P321 Traitement spécifique (voir les informations sur cette étiquette). P331 Ne pas faire vomir.

P333+313 En cas d'irritation cutanée ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.

Aciers au carbone, alliés et à outils de nuances AISI

Date de révision de la FDS : 14/01/2016

P342+311 En cas de symptômes respiratoires : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P363

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P391 Recueillir le produit répandu.

[Stockage]:

P405 Magasin fermé à clé.

[Élimination]:

P501 Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / nationale.

3. Composition/informations sur les ingrédients

Ce produit contient les substances suivantes qui présentent un danger au sens des réglementations nationales et fédérales sur les substances dangereuses.

Désignations des ingrédients/produits chimiques	Poids %	Classification SGH	Remarques
Fer Numéro CAS : 0007439-89-6	75 - 100	Non classé	[1]
Tungstène Numéro CAS : 0007440-33-7	5 - 10	Sol. flam. 1;H228 Auto-échauffement. 2;H252	[1][2]
Composés du chrome (sous forme de Cr (III)) Numéro CAS : 0007440-47-3	5 - 10	Sensibilité cutanée 1;H317 Resp. Sens. 1;H334 Irritant pour les yeux 2;H319 Toxicité aquatique chronique 4 ; H413	[1][2]
Nickel Numéro CAS : 0007440-02-0	5 - 10	Carc. 2;H351 STOT RE 1;H372 Sensibilité cutanée 1;H317 Toxicité aquatique chronique 3 ; H412	[1][2]
Poudre de zinc (stabilisée) Numéro CAS : 0007440-66-6	5 - 10	Toxicité aquatique aiguë 1 ; H400 Toxicité aquatique chronique 1 ; H410	[1]
Silicium Numéro CAS : 0007440-21-3	1 - 5	Non classé	[1][2]
Composés de manganèse (en tant que Mn) Numéro CAS : 0007439-96-5	1 - 5	Non classé	[1][2]
Carbone Numéro CAS : 0007440-44-0	1 - 5	Non classé	[1][2]
Composés de plomb (sous forme de Pb) Numéro CAS : 0007439-92-1	0,10 - 1,0	Carc. 1A;H350 Toxicité aquatique aiguë 1 ; H400	[1][2]

Conformément au paragraphe (i) du §1910.1200, l'identité chimique spécifique et/ou le pourcentage exact (concentration) de la composition ont été retenus comme secret commercial.

[1] Substance classée comme présentant un danger pour la santé ou l'environnement.

[2] Substance avec une limite d'exposition en milieu de travail.

[3] Substance PBT ou substance vPvB.

* Les textes complets des phrases sont présentés dans la section 16.

4. Mesures de premiers secours

Aciers au carbone, alliés et à outils de nuances AISI

Date de révision de la FDS : 14/01/2016

4.1. Description des mesures de premiers secours

Généralités	En cas de doute ou si les symptômes persistent, consultez un médecin. Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente.
Inhalation	Transporter le patient à l'air libre, le maintenir au chaud et au repos. En cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas d'inconscience, le placer en position latérale de sécurité et consulter immédiatement un médecin. Ne rien administrer par voie orale.
Yeux	Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes, en soulevant alternativement les paupières supérieures et inférieures. Après 5 minutes, si nécessaire, retirer les lentilles de contact et continuer à rincer les yeux pendant 15 minutes supplémentaires. Consulter immédiatement un médecin.
Peau	Retirer les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau et au savon ou utiliser un nettoyant cutané reconnu.
Ingestion	Ne pas faire vomir. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés Aperçu

À l'état solide, les aciers au carbone, alliés et à outils ne présentent aucun risque pour la santé par inhalation, ingestion ou contact. Cependant, l'inhalation de poussières, fumées ou brouillards pouvant être générés lors de certains procédés de fabrication (cuisson, fusion, soudage, sciage, brasage, meulage et usinage) peut être dangereuse. Les poussières peuvent également être irritantes pour la peau ou les yeux non protégés.

EFFETS AIGUS : Une exposition excessive aux poussières/fumées peut provoquer une irritation des yeux, du nez ou de la gorge. L'inhalation de poussières/fumées peut provoquer une fièvre des fondeurs (goût métallique dans la bouche, sécheresse et irritation de la gorge, frissons et fièvre).

EFFETS CHRONIQUES : L'inhalation prolongée de fumées ou de poussières peut entraîner divers effets néfastes sur la santé du système respiratoire, notamment (mais sans s'y limiter) des lésions de la muqueuse, une bronchite, une pneumonie et des cancers de la cavité nasale et des voies respiratoires.

EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ/PROBLÈMES MÉDICAUX AGGRAVÉS PAR L'EXPOSITION : Toute affection respiratoire chronique préexistante (asthme, bronchite chronique, emphysème).

VOIES D'ENTRÉE : Inhalation (poussières / fumées / brouillards), Contact avec la peau et les yeux (poussières / brouillards), Ingestion (poussières).

Risque possible de cancer. Contient un ingrédient cancérigène selon les données animales (voir les sections 3 et 15 pour chaque ingrédient). Le risque de cancer dépend de la durée et du niveau d'exposition.

Voir la section 2 pour plus de détails.

Inhalation Peut provoquer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou des difficultés respiratoires en cas d'inhalation.

Peau Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Provoque une légère irritation cutanée.

5. Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**

Utilisez ce qui est approprié pour le feu environnant.

Aciers au carbone, alliés et à outils de nuances AISI

Date de révision de la FDS : 14/01/2016

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Décomposition dangereuse : Aucune donnée disponible sur la décomposition dangereuse. Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs et aérosols.

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

5.3. Conseils aux pompiers

Ininflammable à basse température, mais brûle à haute température.

Guide ERG n°

6. Mesures en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir rubrique 8).

6.2. Précautions environnementales

Ne laissez pas les déversements pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

Adoptez de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Lavez-vous les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Retirez rapidement les vêtements souillés et lavez-les soigneusement avant de les réutiliser.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Aucune procédure spéciale n'est nécessaire.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Réduisez au minimum les activités susceptibles de générer des poussières, des brouillards ou des fumées. Maintenez une bonne ventilation des locaux. Utilisez un équipement adapté pour déplacer les matériaux.

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Prévention] :

7.2. Conditions de stockage sûr, y compris les incompatibilités

Manipuler les récipients avec précaution afin d'éviter tout dommage et déversement. Matières incompatibles : Acides forts (tels que sulfurique, chlorhydrique, nitrique). Voir la section 2 pour plus de détails. - [Stockage] :

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

8. Contrôles de l'exposition et protection individuelle

Aciers au carbone, alliés et à outils de nuances AISI

Date de révision de la FDS : 14/01/2016

8.1. Paramètres de contrôle

Exposition

Numéro CAS	Ingrédient	Source	Valeur
0007439-89-6	Fer	OSHA	Aucune limite établie
		ACGIH	Aucune limite établie
		NIOSH	Aucune limite établie
		Fournisseur	Aucune limite établie
0007439-92-1	Composés de plomb (sous forme de Pb)	OSHA	[1910.1025] TWA 0,050 mg/m ³
		ACGIH	VME : 0,05 mg/m ³ R, 2B, 2A
		NIOSH	TWA (8 heures) 0,050 mg/m ³
		Fournisseur	Aucune limite établie
0007439-96-5	Composés de manganèse (en tant que Mn)	OSHA	C 5 mg/m ³ *Voir les listes spécifiques pour les composés spécifiques.
		ACGIH	TWA : 0,2 mg/m ³ R
		NIOSH	TWA 1 mg/m ³ ST 3 mg/m ³ *Voir les listes spécifiques pour les composés spécifiques.
		Fournisseur	Aucune limite établie
0007440-02-0	Nickel	OSHA	TWA 1 mg/m ³ [*Remarque : le PEL ne s'applique pas au nickel carbonyle.]
		ACGIH	Insoluble TWA : 0,05 mg/m ³ A1, 1, (I) Soluble TWA : 0,05 mg/m ³ A1, 1, 2B, (I)
		NIOSH	Ca TWA 0,015 mg/m ³ [*Remarque : le REL ne s'applique pas au nickel carbonyle.]
		Fournisseur	Aucune limite établie
0007440-21-3	Silicium	OSHA	TWA 15 mg/m ³ (total) TWA 5 mg/m ³ (resp)
		ACGIH	Aucune limite établie
		NIOSH	TWA 10 mg/m ³ (total) TWA 5 mg/m ³ (resp)
		Fournisseur	Aucune limite établie
0007440-33-7	Tungstène	OSHA	Aucune limite établie
		ACGIH	TWA : 1 mg/m ³ (soluble) 5 mg/m ³ (insoluble) STEL : 3 mg/m ³ (soluble) 10 mg/m ³ (insoluble)
		NIOSH	TWA 5 mg/m ³ ST 10 mg/m ³ [*Remarque : le REL s'applique également à d'autres composés de tungstène insolubles (comme W).]
		Fournisseur	Aucune limite établie
0007440-44-0	Carbone	OSHA	TWA 15 mg/m ³ (total) TWA 5 mg/m ³ (resp)
		ACGIH	Aucune limite établie
		NIOSH	pas de REL établis
		Fournisseur	Aucune limite établie
0007440-47-3	Composés du chrome (sous forme de Cr (III))	OSHA	TWA 1 mg/m ³ [*Remarque : la PEL s'applique également aux sels de chrome insolubles.]
		ACGIH	TWA : 0,5 mg/m ³ (III)
		NIOSH	TWA 0,5 mg/m ³
		Fournisseur	Aucune limite établie
0007440-66-6	Poudre de zinc (stabilisée)	OSHA	Aucune limite établie
		ACGIH	Aucune limite établie

Aciers au carbone, alliés et à outils de nuances AISI

Date de révision de la FDS : 14/01/2016

		NIOSH	Aucune limite établie
		Fournisseur	Aucune limite établie

Les limites d'exposition aux poussières nuisibles sont les suivantes : OSHA PEL : 15 mg/m³ (50 mppcf*) TWA, ACGIH 10 mg/m³.

Données cancérigènes

Numéro CAS	Ingrédient	Source	Valeur
0007439-89-6	Fer	OSHA	Sélectionner cancérigène : Non
		NTP	Connu : Non ; Suspecté : Non
		CIRC	Groupe 1 : Non ; Groupe 2a : Non ; Groupe 2b : Non ; Groupe 3 : Non ; Groupe 4 : Non ;
0007439-92-1	Composés de plomb (sous forme de Pb)	OSHA	Sélectionner cancérigène : Oui
		NTP	Connu : Non ; Suspecté : Oui
		CIRC	Groupe 1 : Non ; Groupe 2a : Non ; Groupe 2b : Oui ; Groupe 3 : Non ; Groupe 4 : Non ;
0007439-96-5	Composés de manganèse (en tant que Mn)	OSHA	Sélectionner cancérigène : Non
		NTP	Connu : Non ; Suspecté : Non
		CIRC	Groupe 1 : Non ; Groupe 2a : Non ; Groupe 2b : Non ; Groupe 3 : Non ; Groupe 4 : Non ;
0007440-02-0	Nickel	OSHA	Sélectionner cancérigène : Oui
		NTP	Connu : Oui ; Suspecté : Oui
		CIRC	Groupe 1 : Non ; Groupe 2a : Non ; Groupe 2b : Oui ; Groupe 3 : Non ; Groupe 4 : Non ;
0007440-21-3	Silicium	OSHA	Sélectionner cancérigène : Non
		NTP	Connu : Non ; Suspecté : Non
		CIRC	Groupe 1 : Non ; Groupe 2a : Non ; Groupe 2b : Non ; Groupe 3 : Non ; Groupe 4 : Non ;
0007440-33-7	Tungstène	OSHA	Sélectionner cancérigène : Non
		NTP	Connu : Non ; Suspecté : Non
		CIRC	Groupe 1 : Non ; Groupe 2a : Non ; Groupe 2b : Non ; Groupe 3 : Non ; Groupe 4 : Non ;
0007440-44-0	Carbone	OSHA	Sélectionner cancérigène : Non
		NTP	Connu : Non ; Suspecté : Non
		CIRC	Groupe 1 : Non ; Groupe 2a : Non ; Groupe 2b : Non ; Groupe 3 : Non ; Groupe 4 : Non ;
0007440-47-3	Composés du chrome (sous forme de Cr (III))	OSHA	Sélectionner cancérigène : Non
		NTP	Connu : Non ; Suspecté : Non
		CIRC	Groupe 1 : Non ; Groupe 2a : Non ; Groupe 2b : Non ; Groupe 3 : Oui ; Groupe 4 : Non ;
0007440-66-6	Poudre de zinc (stabilisée)	OSHA	Sélectionner cancérigène : Non
		NTP	Connu : Non ; Suspecté : Non
		CIRC	Groupe 1 : Non ; Groupe 2a : Non ; Groupe 2b : Non ; Groupe 3 : Non ; Groupe 4 : Non ;

8.2. Contrôles de l'exposition

Respiratoire

Porter un masque respiratoire homologué NIOSH contre les poussières, les brouillards et les fumées lors du soudage ou de la combustion de ce métal. Porter un écran facial (soudage ou combustion) et des lunettes de sécurité (coupe ou meulage).

Yeux**Peau**

Utilisez des vêtements de protection appropriés tels que des tabliers et des gants de soudage lors du soudage ou du brûlage.

Contrôles d'ingénierie

Assurer une ventilation adéquate. Dans la mesure du possible, une ventilation par aspiration locale et une bonne extraction générale doivent être utilisées. Si ces mesures ne suffisent pas à maintenir les concentrations de particules et de vapeurs en dessous des limites d'exposition professionnelle, une protection respiratoire adaptée doit être portée.

Aciers au carbone, alliés et à outils de nuances AISI

Date de révision de la FDS : 14/01/2016

Autres pratiques de travail Adoptez de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Lavez-vous les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Retirez rapidement les vêtements souillés et lavez-les soigneusement avant de les réutiliser.

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Prévention] :

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence	Métal solide
Odeur	Inodore
Seuil olfactif	Non déterminé
pH	Non mesuré
Point de fusion / point de congélation Point d'ébullition initial et plage d'ébullition Point d'éclair	Non mesuré
Taux d'évaporation (éther = 1)	N / A
Inflammabilité (solide, gaz)	Ininflammable
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Non mesuré
Pression de vapeur (Pa)	Limite inférieure d'explosivité : Non mesuré
Densité de vapeur	Limite supérieure d'explosivité : Non mesuré NA
Densité spécifique	N / A
Solubilité dans l'eau	7,20 - 7,86
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow)	Insoluble
Température d'auto-inflammation	Non mesuré
Température de décomposition	N / A
Viscosité (cSt)	Non mesuré

9.2. Autres informations

Aucune autre information pertinente.

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune polymérisation dangereuse ne se produira.

10.2. Stabilité chimique Stable dans des circonstances normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses Aucune donnée disponible.

10.4. Conditions à éviter Aucune donnée disponible.

10.5. Matériaux incompatibles

Acides forts (tels que sulfurique, chlorhydrique, nitrique).

Aciers au carbone, alliés et à outils de nuances AISI

Date de révision de la FDS : 14/01/2016

10.6. Produits de décomposition dangereux Aucune

donnée de décomposition dangereuse disponible.

11. Informations toxicologiques**Toxicité aiguë**

Ingrédient	DL50 orale, mg/kg	DL50 cutanée, mg/kg	Inhalation Vapeur LC50, mg/L/4h	Inhalation Poussière/brouillard LC50, mg/L/4h	Inhalation Gaz CL50, ppm
Fer - (7439-89-6)	30 000,00, Rat - Catégorie : NA	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Tungstène - (7440-33-7)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Composés du chrome (sous forme de Cr (III)) - (7440-47-3)	422,00, Rat - Catégorie : 4	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Nickel - (7440-02-0)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Poudre de zinc (stabilisée) - (7440-66-6)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Silicium - (7440-21-3)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Composés de manganèse (en tant que Mn) - (7439-96-5)	9 000,00, Rat - Catégorie : NA	500,00, Lapin - Catégorie : 3	19h00, Rat - Catégorie : 4	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Carbone - (7440-44-0)	10 000,00, Rat - Catégorie : NA	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	64,40, Rat - Catégorie : NA	Aucune donnée disponible
Composés de plomb (sous forme de Pb) - (7439-92-1)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

Remarque : Lorsqu'aucune donnée DL50 spécifique à la voie d'exposition n'est disponible pour une toxine aiguë, l'estimation ponctuelle de toxicité aiguë convertie a été utilisée dans le calcul de l'ETA (estimation de la toxicité aiguë) du produit.

Classification	Catégorie	Description du danger
Toxicité aiguë (orale)	---	Non applicable
Toxicité aiguë (cutanée)	---	Non applicable
Toxicité aiguë (inhalation)	---	Non applicable
Corrosion/irritation cutanée	3	Provoque une légère irritation cutanée. (Non adopté par l'OSHA aux États-Unis)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	---	Non applicable
sensibilisation respiratoire	1	Peut provoquer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou des difficultés respiratoires en cas d'inhalation.
Sensibilisation cutanée	1	Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

Aciers au carbone, alliés et à outils de nuances AISI

Date de révision de la FDS : 14/01/2016

Mutagenicité des cellules germinales	---	Non applicable
Cancérogénicité	1A	Peut causer le cancer.
Toxicité pour la reproduction	---	Non applicable
STOT - exposition unique	---	Non applicable
STOT - exposition répétée	1	Cause des dommages aux organes à la suite d'une exposition prolongée ou répétée.
Risque d'aspiration	---	Non applicable

12. Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Très toxique pour la vie aquatique.

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Aucune information supplémentaire n'est fournie pour ce produit. Voir la section 3 pour les données chimiques spécifiques.

Écotoxicité aquatique

Ingrédient	96 h CL50 poisson, mg/l	48 h CE50 crustacés, mg/l	Algues ErC50, mg/l
Fer - (7439-89-6)	Pas disponible	Pas disponible	Pas disponible
Tungstène - (7440-33-7)	Pas disponible	Pas disponible	Pas disponible
Composés du chrome (sous forme de Cr (III)) - (7440-47-3)	77,50, Pimephales promélas	1.20, Daphnia magna	580,00 (72 h), Chlorella pyrenoidosa
Nickel - (7440-02-0)	Pas disponible	Pas disponible	Pas disponible
Poudre de zinc (stabilisée) - (7440-66-6)	0,182, Oncorhynchus tshawytscha	0,068, Daphnia magna	0,106 (72 h), Pseudokirchneriella subcapitata
Silicium - (7440-21-3)	Pas disponible	Pas disponible	Pas disponible
Composés de manganèse (en tant que Mn) - (7439-96-5)	40,00, Daphnia magna	Pas disponible	Pas disponible
Carbone - (7440-44-0)	Pas disponible	Pas disponible	Pas disponible
Composés de plomb (sous forme de Pb) - (7439-92-1)	0,44, Cyprinus carpio	4.40, Daphnia magna	0,25 (72 h), Scenedesmus subspicatus

12.2. Persistance et dégradabilité

Il n'existe pas de données disponibles sur la préparation elle-même.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Non mesuré

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce

produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB.

12.6. Autres effets indésirables

Aciers au carbone, alliés et à outils de nuances AISI

Date de révision de la FDS : 14/01/2016

Aucune donnée disponible.

13. Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Respectez toutes les réglementations fédérales, nationales et locales lors de l'élimination de cette substance.

14. Informations sur le transport

	DOT (surface domestique) Transport	OMI / IMDG (Transport maritime)	OACI/IATA
14.1. Numéro ONU	Non applicable	Non réglementé	Non réglementé
14.2. Nom d'expédition des Nations Unies	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.3. Dangers liés au transport classe(s)	Classe de danger DOT : Non applicable	IMDG: Non applicable Sous-classe : Non applicable	Classe aérienne : Non applicable
14.4. Groupe d'emballage	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.5. Risques environnementaux IMDG	Polluant marin : Oui ; (poudre de zinc (stabilisée))		
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur :	Aucune information supplémentaire		

15. Informations réglementaires**Aperçu réglementaire**

Les données réglementaires de la section 15 ne sont pas censées être exhaustives, seules certaines réglementations sélectionnées sont représentées.

Substance toxique

Loi sur le contrôle des émissions (TSCA)

Tous les composants de ce matériau sont répertoriés ou exemptés de l'inscription dans l'inventaire TSCA.

Classification SIMDUT

D2A

Dangers de niveau II de l'EPA des États-Unis

Feu:Non**Libération soudaine de la pression :**Non**Réactif:**Non**Immédiat (aigu) :**Oui**Retardé (chronique) :**Oui

EPCRA 311/312 Produits chimiques et quantités à déclarer (lb) :

Composés de chrome (sous forme de Cr (5 000,00)

(III)) Nickel (100,00)

Poudre de zinc (stabilisée) (1 000,00)

EPCRA 302 Extrêmement dangereux :

À notre connaissance, il n'existe aucun produit chimique à des niveaux qui nécessitent une déclaration en vertu de cette loi.

Aciers au carbone, alliés et à outils de nuances AISI

Date de révision de la FDS : 14/01/2016

EPCRA 313 Produits chimiques toxiques :

- Composés de chrome (sous forme de Cr (III))
- Composés de plomb (sous forme de Pb)
- Composés de manganèse (en tant que Mn)
- Nickel
- Poudre de zinc (stabilisée) **Proposition 65 -**

Substances cancérigènes (> 0,0 %) :

- Composés de plomb (sous forme de Pb)
- Nickel

Proposition 65 - Toxines pour le développement (> 0,0 %) :

- Composés de plomb (sous forme de Pb) **Proposition 65 -**

Toxines reproductives féminines (> 0,0 %) :

- Composés de plomb (sous forme de Pb) **Proposition 65 -**

Toxines reproductives mâles (> 0,0 %) :

- Composés de plomb (sous forme de Pb)

Substances RTK du New Jersey (> 1 %) :

- Composés de chrome (sous forme de Cr (III))
- Composés de manganèse (sous forme de Mn)
- Nickel
- Silicium
- Tungstène
- Poudre de zinc (stabilisée)

Substances RTK de Pennsylvanie (> 1 %) :

- Composés de chrome (sous forme de Cr (III))
- Composés de manganèse (sous forme de Mn)
- Nickel
- Silicium
- Tungstène
- Poudre de zinc (stabilisée)

16. Autres informations

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont basées sur des données considérées comme exactes. Cependant, aucune garantie, expresse ou implicite, n'est donnée quant aux informations contenues dans ce document. Nous déclinons toute responsabilité quant aux effets nocifs pouvant résulter de l'exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se conformer à toutes les lois, réglementations et ordonnances applicables en matière de santé et de sécurité.

Le texte intégral des phrases apparaissant dans la section 3 est :

Aciers au carbone, alliés et à outils de nuances AISI

Date de révision de la FDS : 14/01/2016

H228 Matière solide inflammable.

H252 Auto-échauffant en grande quantité ; peut s'enflammer.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou asthmatiques ou des difficultés respiratoires par inhalation. H350

Peut provoquer le cancer.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H400 Très

toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long

terme. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long

terme. H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Les informations contenues dans ce document sont fournies sans aucune garantie. Elles sont considérées comme exactes, mais ne prétendent pas à l'exhaustivité et ne doivent être utilisées qu'à titre indicatif. Il appartient aux utilisateurs de déterminer eux-mêmes la pertinence et l'exhaustivité des informations provenant de toutes les sources afin de garantir une utilisation et une élimination appropriées de ces matériaux, ainsi que la sécurité et la santé des employés et des clients.

Fin du document